



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme MICHEL et ROSELINE PELTANCHE
9 RUE CHARLES DE GAULLE
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
02 40 29 70 79 06 78 57 27 73

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : Entretien vmi → vmi en panne ramener
au dépôt pour diagnostic
Entretien osmoseur → RAS

Le client déclare que :

Equipe : Quasah

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 09/09/25

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à LA CHAPELLE SUR ERDRE le 09/09/25 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N°

D'un montant de OFFERT

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

REF Client : Peltanthe

☒ VMI ou ☐ VPH pose' en Juin 2017.

date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
13/12/21	Gautier et Hugo					R.A.S	Dec 22
31/10/22	Matthieu					R.A.S	oct 23
21/09/23	Gautier	escalier Frontale	pe	chassette	AA	RAS	3008
03/03/24	Queahin	//		//	//	En panne	8

Δ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairstec et Foltec si besoin